

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

6^{ème} Rallye National Beuzeville-Honfleur

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :	dès réception du visa
Ouverture des engagements :	dès réception du visa
Clôture des engagements :	Lundi 25 Octobre 2021 à 23h59

Parution du carnet d'itinéraire :	Samedi 30 Octobre 2021 de 09h00 à 19h00
	Dimanche 31 Octobre 2021 de 09h00 à 19h00
	Vendredi 05 Novembre 2021 de 09h00 à 19h00
	Hôtel-Restaurant « Le Normandie » 6 rue Constant Fouché à Beuzeville 27210
Dates et heures des reconnaissances :	Samedi 30 Octobre 2021 de 09h00 à 19h00
	Dimanche 31 Octobre 2021 de 09h00 à 19h00
	Vendredi 05 Novembre 2021 de 09h00 à 19h00

Vérifications administratives :	Vendredi 05 Novembre 2021 de 17h30 à 20h30
	Samedi 06 Novembre 2021 de 07h30 à 08h00
	Garage LV AUTOS 27 – ZAC de la Carrellerie à Beuzeville 27210
Vérifications techniques :	Vendredi 05 Novembre 2021 de 17h45 à 21h00
	Samedi 06 Novembre 2021 de 07h45 à 08h15
	Garage LV AUTOS 27 – ZAC de la Carrellerie à Beuzeville 27210
Heure de mise en place du parc de départ :	Vendredi 05 Novembre 2021 à 17h30
	Communauté de communes – Av.46 Royal Marine Commando à Beuzeville 27210
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs :	Samedi 06 Novembre 2021 à 07h00
	Communauté de communes – Av.46 Royal Marine Commando à Beuzeville 27210
Publication des équipages admis au départ :	Samedi 06 Novembre 2021 à 08h45
	Communauté de communes – Av.46 Royal Marine Commando à Beuzeville 27210
Briefing des pilotes prioritaires :	Vendredi 05 Novembre 2021 à 19h00
	Communauté de communes – Av.46 Royal Marine Commando à Beuzeville 27210

[ETAPE 1] Publication des heures et ordres de départ :	Samedi 06 Novembre 2021 à 08h45
	Communauté de communes – Av.46 Royal Marine Commando à Beuzeville 27210
[ETAPE 1] Départ :	Samedi 06 Novembre 2021 à 11h00 (1 ^{er} concurrent VHC)
	Communauté de communes – Av.46 Royal Marine Commando à Beuzeville 27210
[ETAPE 1] Publication des résultats partiels :	30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent
	Communauté de communes – Av.46 Royal Marine Commando à Beuzeville 27210
[ETAPE 1] Arrivée :	Samedi 06 Novembre 2021 à partir de 19h24 (1 ^{er} concurrent moderne)
	Communauté de communes – Av.46 Royal Marine Commando à Beuzeville 27210

[ETAPE 2] Publication des heures et ordres de départ :	Samedi 06 Novembre 2021 à partir de 21h00
	Communauté de communes – Av.46 Royal Marine Commando à Beuzeville 27210

[ETAPE 2] Départ : **Dimanche 07 Novembre 2021 à 08h45 (1^{er} concurrent VHC)**
 **Communauté de communes – Av.46 Royal Marine Commando à Beuzeville 27210**

[ETAPE 2] Publication des résultats partiels :**30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent**
 **Parc Fermé d'arrivée (structure), parking Quai Gallien à Honfleur 14600**
 **Communauté de communes – Av.46 Royal Marine Commando à Beuzeville 27210**

[ETAPE 2] Arrivée : **Dimanche 07 Novembre 2021 à partir de 13h52 (1^{er} concurrent VHC)**
 **Communauté de communes – Av.46 Royal Marine Commando à Beuzeville 27210**

Vérification finale : **Parc Fermé d'arrivée (structure), parking Quai Gallien à Honfleur 14600**

Taux horaire de la main d'œuvre : **60 € TTC**

Publication des résultats du rallye : **Dimanche 07 Novembre 2021 à l'issue du délai réglementaire**
 **Parc Fermé d'arrivée (structure), parking Quai Gallien à Honfleur 14600**
 **Communauté de communes – Av.46 Royal Marine Commando à Beuzeville 27210**

Remise des prix : **Dimanche 07 Novembre 2021 à partir de 16h30**
 **Parc Fermé d'arrivée (structure), parking Quai Gallien à Honfleur 14600**

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Normandie organise le 6^{ème} **Rallye National de Beuzeville-Honfleur** en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile de Normandie et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 523 en date du 06/09/2021.

Organisateur technique

Nom : **Ecurie Saint-Héliér**

Adresse : **Espace Champion – 297 rue Louis Pasteur à Beuzeville 27210**

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs	Françoise MAWDSLEY Licence n°1653
Commissaires Sportifs	Annick LARUE Licence n°19109
	Michel TESNIERE Licence n°125487
Directeur de Course	Jean-Claude LEFORESTIER..... Licence n°1756
Directeurs de Course	François JARDIN Licence n°20414
	Lucien VARANGLE Licence n°36384
	Michel CARTERON..... Licence n°8442
	Francis GROUD Licence n°8035
Directeur de Course dédié au Rallye 2	Lucien VARANGLE Licence n°36384
Directeurs de Course Adjointes délégués aux ES	Thierry MOREL..... Licence n°4906
	Jean-Pierre LACROIX Licence n°3474
	Jean-Michel GUEGAN Licence n°8072
	Philippe MARTIN..... Licence n°2787
Commissaire Technique responsable	André FONTAINE..... Licence n°27562
Commissaires Techniques adjoints	Jean-Michel DESSE Licence n°5538
	Claude OLLIVIER..... Licence n°16353
	Philippe LEFEBVRE Licence n°47599

Médecin chef
Commissaire Technique dédié au Rallye 2
Chargés des relations avec les concurrents
Juge de faits
Chargé des relations avec la presse
Chronométrateurs

Classement
Speaker

William BLOT Licence n°236179
Sylvain CHAMPROBERT Licence n°18483
Didier PROD'HOMME..... Licence n°230341
Jean-Michel DESSE Licence n°5538
Myriam MAWDSLEY Licence n°11115
Francis LEVAVASSEUR Licence n°5849
Gaylord BESNARD Licence n°202152
Christian BEUVE Licence n°2783
Jennifer LACHEVRE..... Licence n°194351
Laurent HENNEBOIS Licence n°205961
Dominique RIVIERE Licence n°257520
Raphael VOISIN..... Licence n°211834
Guy VALLOT Licence n°40101
Laurent HAUGUEL.....

1.2P. ELIGIBILITE

Le 6^{ème} Rallye National de Beuzeville-Honfleur compte pour :

..... Coupe de France des Rallyes 2022 coefficient 3
..... Championnat de la Ligue Régionale du Sport Automobile de Normandie

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés ne recevront pas d'accusé de réception d'engagement.

La liste des engagés sera régulièrement mise à jour sur le site www.ecuriesainthelie.fr

De même, les convocations pour les vérifications administratives seront également publiées sur le site www.ecuriesainthelie.fr

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 6^{ème} Rallye National de Beuzeville-Honfleur doit envoyer à l'adresse ci-dessous (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement dûment complétée, avant le **Lundi 21 Octobre 2021 à 23h59**.

RallyGT 55 route départementale 27440 VAL D'ORGER	Contact Mail : rvoisin@rallygt.fr Téléphone : 06.51.77.62.54
---	--

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à **100** voitures maximum.

Si le nombre de concurrents VHC est inférieur à **20**, la liste des concurrents au rallye moderne sera complétée par les équipages de la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci, afin de compter **120** équipages au total (épreuve moderne et épreuve historique).

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : **455 €**
- sans la publicité facultative des organisateurs : **910 € (x 2)**

Une remise de 45,00€ sera effectuée, par membre de l'Ecurie Saint-Héliér, participant au 6^{ème} rallye National de Beuzeville-Honfleur 2021.

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Les chèques ne seront encaissés qu'à l'issue des vérifications.

Tout forfait doit être déclaré par écrit, soit par courrier envoyé à l'adresse figurant à l'article 3.1.5P soit par courrier électronique à l'adresse-mail figurant à l'article 3.1.5P.

Tout concurrent forfait avant le lundi 01 Octobre 2021 23h59, sera intégralement remboursé.

Entre cette date et le début des vérifications administratives, une retenue de 40% sera appliquée.

A partir des vérifications administratives, l'engagement sera acquis à l'organisateur.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée **Zone Artisanale 46^{ème} Avenue Royal Marine Commando**
..... **Beuzeville 27210**

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 6^{ème} Rallye National de Beuzeville-Honfleur représente un parcours de **319,324 km**.

Il est divisé en **2** étapes et **5** sections.

Il comporte **9** épreuves spéciales d'une longueur totale de **124,440 km**.

Les épreuves spéciales sont :

..... **ES 1 / 3 / 5 d'une longueur de 14,230 km**
..... **ES 2 / 4 d'une longueur de 14,995 km**
..... **ES 6 / 8 d'une longueur de 13,600 km**
..... **ES 7 / 9 d'une longueur de 12,280 km**

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe n°1 « HORAIRE-TIMING ».

Le plan des infrastructures figure en annexe n°2 « PLAN DES INFRASTRUCTURES »

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de 3.

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes :

..... Samedi 30 Octobre 2021 de 09h00 à 19h00
..... Dimanche 31 Octobre 2021 de 09h00 à 19h00
..... Vendredi 05 Novembre 2021 de 09h00 à 19h00

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Les primes seront distribuées suivant le tableau ci-après :

	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}
Général	455 €	275 €	175 €	100 €
Classe jusqu'à 3 partants	200 €			
Classe jusqu'à 4 partants	400 €			
Classe jusqu'à 10 partants	400 €	215 €		
Classe au-delà de 10 partants	400 €	215 €	150 €	
Féminine (pilote et copilote féminines) Jusqu'à 2 partants	200 €			
Féminine (pilote et copilote féminines) Au-delà de 2 partants	200 €	100 €		

Les 27 classes suivantes seront récompensées :

Groupe A : A8W, A8, A7S, A7K, A7, A6K, A6, A5K, A5 (9 classes)

Groupe N : N4, N3, N2, N2 Série, N1 (5 classes)

Groupe F2000 : F2000/14, F2000/13, F2000/12, F2000/11 (4 classes)

Groupe GT+ : GT+10 (1 classe)

Groupe GT : GT10, GT9 (2 classes)

Groupe RGT : RGT16 (1 classe)

Groupe R : R5 (R5+RC2), R4 (R4+Rally2 kit), R3 (R3+RC3+RC4), R2 (R2+R2J+RC5), R1 (5 classes)

Une coupe sera remise au vainqueur du scratch, pour le challenge « Denis Delahaye ».

Une coupe sera remise aux quatre premiers du scratch, et à chaque équipage recevant une prime.

Les coupes seront remises au podium d'arrivée, les primes, la semaine suivante par voie postale.

L'itinéraire horaire ci-dessous est calculé sur l'heure du premier concurrent VHC sauf du CH4B au CH5A.

ETAPE 1 – SAMEDI 06 NOVEMBRE 2021					
SECTION 1 (vhc+moderne)					
CH 0	SORTIE DE PARC FERME / ENTREE ASSISTANCE	0,260			11h00
CH 0A	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h30	11h30
CH 1	AVANT ES 1	16,500		00h25	11h55
	ES 1		14,230	00h03	11h58
CH 2	AVANT ES 2	18,900		00h40	12h38
	ES 2		14,995	00h03	12h41
CH 2A	ENTREE REGROUPEMENT	5,175		00h25	13h06
SECTION 2 (vhc+moderne)					
CH 2B	SORTIE REGROUPEMENT / ENTREE ASSISTANCE	0,260		01h30	14h36
CH 2C	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h30	15h06
CH 3	AVANT ES 3	16,500		00h25	15h31
	ES 3		14,230	00h03	15h34
CH 4	AVANT ES 4	18,900		00h40	16h14
	ES 4		14,995	00h03	16h17
CH 4A	ENTREE REGROUPEMENT	5,175		00h25	16h42
SECTION 3 (moderne uniquement)					
CH 4B	SORTIE REGROUPEMENT / ENTREE ASSISTANCE	0,260		00h30	17h46
CH 4C	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h30	18h16
CH 5	AVANT ES57	16,500		00h25	18h41
	ES 5		14,230	00h03	18h44
CH 5A	ENTREE EN PARC FERME FIN D'ETAPE	18,900		00h40	19h24
ETAPE 2 – DIMANCHE 07 NOVEMBRE 2021					
SECTION 4 (vhc+moderne)					
CH 5B	SORTIE DE PARC FERME / ENTREE ASSISTANCE	0,260			08h45
CH 5C	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h30	09h15
CH 6	AVANT ES 6	8,750		00h10	09h25
	ES 6		13,600	00h03	09h28
CH 7	AVANT ES 7	6,450		00h25	09h53
	ES 7		12,280	00h03	09h56
CH 7A	ENTREE REGROUPEMENT	13,747		00h40	10h36
SECTION 5 (vhc+moderne)					
CH 7B	SORTIE REGROUPEMENT			01h00	11h36
CH 7C	ENTREE PARC D'ASSISTANCE	19,400		00h25	12h01
CH 7D	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h30	12h31
CH 8	AVANT ES 8	8,750		00h10	12h41
	ES 8		13,600	00h03	12h44
CH 9	AVANT ES 9	6,450		00h25	13h09
	Es 9		12,280	00h03	13h12
CH 9A	ENTREE EN PARC FERME FINAL	13,747		00h40	13h52

⇒ Pas de pénalités pour pointage en avance au CH5A et CH9A

